



8 mars : luttons toutes et tous pour l'égalité des droits !

jeudi 16 février 2017, par [Bariaud](#)



Luttons toutes et tous pour l'égalité des droits!

Journée de LA femme, journée des femmes... Non, malgré les raccourcis volontiers utilisés par les médias et les nombreux stéréotypes véhiculés à cette occasion, le 8 mars ne peut se réduire à ces appellations. Il s'agit bien de la Journée internationale des droits des femmes. Son origine se doit aux luttes ouvrières et aux nombreuses militantes de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitent l'Europe, au début du XX^e siècle.

Aujourd'hui encore, partout dans le monde, y compris en France où de nombreux droits sont fragilisés et continuent remis en cause comme le prouve la manifestation anti IVG du 22 janvier dernier, le contexte politique, social et économique dans des régimes inquiétants pour les droits des femmes. Les derniers lois mises en œuvre par le gouvernement (Hollande, Macron, El Khomri) défilent le Code du travail et autre système de Protection sociale, renforçant les inégalités, la précarité et entraînant de nombreux reculs sociaux notamment pour les femmes.

- 26 % d'écart salarial
- 40 % d'écart de pension
- 80 % des tâches ménagères assumées par les femmes
- 80 % des femmes qui considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des comportements sexistes au travail
- 9% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail.



Dans les différents corps de la fonction publique, malgré des textes ministériels censés garantir l'égalité de carrière et de rémunération, les femmes ont des salaires inférieurs d'environ 17% à ceux des hommes. C'est lié à plusieurs phénomènes : système des primes de fonctions, heures supplémentaires qui profite plus aux hommes, méprisement des carrières dû aux inégalités dans les promotions, plafond de verre qui joue sur l'accès aux fonctions à responsabilité des femmes (par exemple pour accéder aux directions d'établissements et de services.)

Dans les métiers les plus féminisés, ceux de la petite enfance notamment, à qualification égale les salaires sont plus bas. Par exemple, les professeurs des écoles (enseignantes des écoles primaires et maternelles), dans le corps enseignant

80% de femmes gagnent en moyenne 13% de moins que les enseignants des collèges et lycées dans le corps est plus paritaire.

Des étudiantes ont déposé ces dernières semaines les rétroviseurs et autres objets auxquels elles devaient faire face dans leurs études.

Ce sont aussi les femmes qui sont les plus touchées par la précarité (contrats aidés, contrat unique d'insertion, CDD,...) et par les temps partiels imposés.

A l'AFPA, en 2015, l'écart salarial entre les femmes et les hommes était de 18,4%. Ce qui est pour le moins surprenant pour une association qui dispose d'une grille de salaires... et qui a signé un accord engageant la direction à supprimer tous les écarts de salaires entre les femmes et les hommes.

Journée de LA femme, journée des femmes... Non, malgré les raccourcis volontiers utilisés par les médias et les nombreux stéréotypes véhiculés à cette occasion, le 8 mars ne peut se réduire à ces appellations. Il s'agit bien de la Journée internationale des droits des femmes. Son origine se doit aux luttes ouvrières et

aux nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe, au début du XXe siècle.

Aujourd'hui encore, partout dans le monde, y compris en France où de nombreux droits sont fragilisés et constamment remis en cause comme le prouve la manifestation anti IVG du 22 janvier dernier, le contexte politique, social et économique donne des signes inquiétants pour les droits des femmes. Les dernières lois mises en œuvre par le gouvernement (Rebsamen, Macron, El Khomri) détruisent le Code du travail et notre système de Protection sociale, renforçant les inégalités, la précarité et entraînent de nombreux reculs sociaux notamment pour les femmes.

♀ 26 % d'écart salarial

♀ 40 % d'écart de pension

♀ 80 % des tâches ménagères assumées par les femmes

♀ 80 % des femmes qui considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des comportements sexistes au travail

♀ 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail.

Dans les différents corps de la fonction publique, malgré des textes ministériels censés garantir l'égalité de carrière et de rémunération, les femmes ont des salaires inférieurs d'environ 17% à ceux des hommes. C'est lié à plusieurs phénomènes : système des primes de fonctions, heures supplémentaires qui profitent plus aux hommes, ralentissement des carrières dû aux inégalités dans les promotions, plafond de verre qui joue sur l'accès aux fonctions à responsabilité des femmes (par exemple pour l'accès aux directions d'établissements et de services.)

Dans les métiers les plus féminisés, ceux de la petite enfance notamment, à qualification égale les salaires sont plus bas. Par exemple, les professeur.es des écoles (enseignant.es des écoles primaires et maternelles), dont le corps compte

80% de femmes gagnent en moyenne 13% de moins que les enseignant.es des collèges et lycées dont le corps est plus paritaire.

Des étudiantes ont dénoncé ces dernières semaines les réflexions et attitudes sexistes auxquelles elles devaient faire face dans leurs études.

Ce sont aussi les femmes qui sont les plus touchées par la précarité (contrats aidés, contrat unique d'insertion, CDD,...) et par les temps partiels imposés.

A l'AFPA, en 2015, l'écart salarial entre les femmes et les hommes était de 10,4%. Ce qui est pour le moins surprenant pour une association qui dispose d'une grille de salaire... et qui a signé un accord engageant la direction à supprimer tous les écarts de salaires entre les femmes et les hommes.

Dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous, la FERC combat notamment les inégalités de sexes, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes.

En 2017, nous voulons que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.

En 2017, nous voulons que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause. Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics garants d'une égalité de traitement pour toutes et tous.

En 2017, nous voulons que cessent le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, dans l'espace public comme à la maison.

En 2017 nous voulons des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.

En 2017 nous voulons le partage des tâches domestiques et des services publics de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes.

La FERC revendique aussi :

- une formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles,
- une réelle mixité des métiers,
- un véritable déroulement de carrière et un accès aux postes à responsabilité pour toutes les femmes par un vrai partage des temps sociaux : vie professionnelle, familiale et sociale.

Parce que nous sommes aussi des acteur.trices de la construction d'une société émancipatrice et d'égalité des droits par l'ensemble de nos métiers, la FERC revendique que :

- L'égalité entre les femmes et les hommes soit développée dans l'ensemble des établissements scolaires et universitaires. Au lieu de reculer devant les forces réactionnaires, comme ce fut le cas pour les ABCD de l'égalité, le ministère doit promouvoir la lutte contre les stéréotypes de genre et mettre en œuvre une politique offensive pour favoriser l'égalité fille-garçon et permettre un accès réel des différentes filières sans distinction entre jeunes filles et jeunes garçons en faisant disparaître l'aspect genré des métiers.
- Cette lutte contre les stéréotypes de genre passe aussi par une éducation à la vie affective et à la sexualité dès le primaire (par une éducation à la sexualité, au respect des individus dans leur diversité, ainsi que par une lutte résolue contre les différentes discriminations liées à l'orientation sexuelle.). Elle doit permettre d'évoquer l'ensemble des orientations sexuelles et de déconstruire les représentations genrées, et lutter ainsi contre les violences faites aux femmes mais aussi contre les LGBTIphobies.

A l'instar des mobilisations qui se font jour dans le monde entier pour revendiquer l'égalité des droits (Islande), le droit à l'avortement (Pologne), la condamnation du viol (Turquie), la CGT et la FERC appellent à participer à l'ensemble des actions qui auront lieu, y compris par la grève (un préavis est déposé) :

Le mercredi 8 mars 2017 sur tout le territoire.